

PÉ

PROJET ÉDUCATIF



de la Paix



École de la Paix

Le but de notre projet éducatif

L'école de la Paix définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Notre
Mission
éducative

L'école de la Paix a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire. Elle réalise cette mission dans le cadre de son projet éducatif.

Encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- ▶ les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.
(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);
- ▶ la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite (PEVR).
(LIP, article 209.2);
- ▶ les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.
(LIP, articles 209.2 et 459.3).

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire des Affluents et au projet éducatif de l'école.



L'environnement interne

Située à Repentigny, l'école de la Paix célèbre cette année son 30^e anniversaire. L'école se situe dans un milieu socio-économique relativement aisé (IMSE 2) et se positionne parmi les écoles de milieu favorisé les plus élevés de la CSDA. L'école se démarque au niveau de sa composition ethnique. Le nombre d'enfants issus d'origine culturelle de 1^{re} et 2^e génération de notre clientèle est passé de 12 % à 50 % entre 2010 et 2016. Cette diversité favorise l'ouverture de tous à la différence.

Au cours des dernières années, l'école a subi des transformations importantes, dont un agrandissement en 2012-2013 qui a amené une augmentation de la clientèle. En 2016-2017, l'ouverture d'une nouvelle école dans le secteur a amené une réorganisation significative du milieu : la clientèle régulière est passée de 775 à 307 élèves et l'école est devenue un pôle important afin de desservir la clientèle TSA (trouble du spectre de l'autisme) en augmentation sur le territoire de notre commission scolaire. Au même moment, notre établissement est devenu responsable de l'ensemble des élèves scolarisés à la maison de niveau primaire de la CSDA (en septembre 2018, 39 élèves). En 2018, c'est 543 élèves qui sont attachés à l'école de la Paix, dont 451 élèves au secteur régulier répartis du préscolaire à la sixième année. De plus, favorisant l'intégration dans les classes ordinaires, 18 élèves HDAA y poursuivent leurs apprentissages.

L'arrivée des élèves TSA en 2016 a permis au personnel de l'école de la Paix de développer, en peu de temps, une expertise auprès de cette clientèle. En 2018, notre école accueille 53 élèves TSA répartis en 11 groupes en fonction de leurs besoins, dont 3 groupes en DIMS-TSA (déficience intellectuelle moyenne à sévère et trouble du spectre de l'autisme) qui suivent le programme éducatif CAPS-Compétences axées sur la participation sociale.

Ayant à cœur de permettre à chaque enfant d'évoluer dans un milieu sain et sécuritaire mais constatant une fréquence préoccupante de conflits et d'interactions négatives, les membres de l'équipe-école ont convenu de manière quasi unanime de l'implantation du modèle SCP (Soutien aux comportements positifs). Après une année de préparation et de formation, nous en sommes actuellement à notre 1^{re} année d'implantation, le tout en collaboration avec des chercheurs universitaires et des psychoéducatrices de la CSDA.

Un des objectifs prioritaires de l'école est l'harmonisation des pratiques d'intervention dans tous les milieux de vie de l'école, ce qui inclut bien sûr le SDG (Service de garde), fréquenté par près de 50% des élèves sur une base régulière pour passer à près 80 % à l'heure du dîner.

De plus, afin de favoriser un mode de vie actif chez nos élèves, plusieurs activités supervisées par le SDG ainsi que certaines activités (cross-country, carnaval d'hiver, ligue de basket-ball, volley-ball, etc.) sont planifiées et organisées par nos éducateurs physiques et notre comité vie sportive afin de permettre à nos élèves d'être actifs 60 minutes par jour.

Les fréquentes interactions positives vécues par l'ensemble des acteurs de notre milieu, tant dans le secteur régulier que celui de l'adaptation scolaire, sont une des particularités de notre milieu. À travers de nombreux événements rassembleurs, tous apprennent à se côtoyer dans le respect de la différence.

SECTEUR RÉGULIER :

Ayant été le théâtre de plusieurs changements au cours des dernières années, une équipe d'enseignants dynamiques et engagés prend forme. Ils se mobilisent dans le déploiement de pratiques pédagogiques efficaces reconnues par la recherche comme en témoignent les résultats du sondage effectué dans le cadre de l'élaboration de Plan d'engagement vers la réussite. Ainsi, 90 % des membres du personnel de l'école de la Paix considèrent que l'harmonisation des pratiques pédagogiques et l'actualisation des pratiques évaluatives sont des pistes d'intervention importantes afin d'assurer la réussite des élèves. 98 % des membres considèrent que la conscience phonologique au préscolaire et que la numératie ont un impact élevé ou très élevé sur la réussite des élèves dès leur plus jeune âge. Les élèves faisant face à des défis particuliers peuvent également bénéficier du soutien des orthopédagogues de l'école et des professionnels de la communauté éducative. Une solide équipe de soutien est également présente, au quotidien, afin de soutenir les élèves et de travailler à la prévention des situations de conflits et d'intimidation.

Particularités du curriculum

Projet d'enrichissement de l'anglais : En plus du modèle PEPALS vécu par l'ensemble des élèves de 6^e année, toutes les classes vivent une intensification de l'anglais qui commence dès le préscolaire. À compter de 2019-2020, ce programme permettra à nos élèves de bénéficier de près 500 heures d'exposition à l'anglais de plus que le prévoit le programme de formation au primaire et 200 de plus que les programmes PEPALS traditionnels. Plusieurs parents qui habitent à l'extérieur de la zone de l'école de la Paix sont prêts à assumer le transport afin de permettre à leurs enfants de participer à ce programme particulier.

Volet artistique : Les arts plastiques, favorables à l'intégration des autres matières, sont assumés par le titulaire alors que la musique est enseignée par un spécialiste.

Portrait de la réussite :

À la suite de l'analyse des données statistiques des cinq dernières années, nous constatons que généralement :

- ▶ Les taux de réussite obtenus aux sommaires et aux épreuves en français et en mathématique se situent au-dessus de ceux de la commission scolaire;
- ▶ Il n'y a pas d'écart significatif entre la réussite des garçons et des filles;
- ▶ Une proportion élevée de nos élèves entre au secondaire à l'âge attendu de 12 ans (97 %);
- ▶ Étant donné nos taux de réussite favorables, dans notre analyse détaillée, nous nous concentrerons sur la réussite de nos élèves à la compétence assurée (74 % et plus) puisque cette dernière se veut un bon prédicteur de réussite du niveau suivant.

Français - Compétence lire

Depuis les cinq dernières années, à la fin du 1^{er} cycle, la proportion d'élèves qui ont la compétence assurée est supérieure à celle de la CSDA. En juin 2018, la proportion est de 86 % au sommaire (CSDA : 78 %) et de 93 % à l'épreuve (CSDA : 83 %).

À la fin du 2^e et du 3^e cycle, on observe que la proportion d'élèves qui ont la compétence assurée à l'épreuve en lecture avoisine celle de la CSDA, mais demeure sous la proportion souhaitée de 75 %. En juin 2018, cette proportion est de 72 % au 2^e cycle et de 59 % au 3^e cycle.

Français - Compétence écrire

Depuis les cinq dernières années, à la fin du 1^{er} et du 3^e cycle, la proportion d'élèves qui ont la compétence assurée à l'épreuve en écriture avoisine celle de la CSDA, mais demeure sous la proportion souhaitée de 75 %. En juin 2018, cette proportion est de 51 % au 1^{er} cycle et 63 % au 3^e cycle. De plus, en juin 2018, on observe un écart négatif de 30 % au 1^{er} cycle entre le sommaire (81%) et l'épreuve (51 %).

Depuis juin 2014, à la fin du 2^e cycle, la proportion d'élèves qui ont la compétence assurée à l'épreuve en écriture est supérieure à celle de la CSDA, mais demeure sous la proportion souhaitée de 75 % à l'exception de juin 2018 (89 %).

Mathématique - Compétence résoudre

Depuis juin 2014, à la fin du 1^{er} cycle, la proportion d'élèves qui ont la compétence assurée à l'épreuve et sous la cible souhaitée de 75 %. En juin 2018, la proportion est de 70 % à l'épreuve et 77 % au sommaire.

Depuis juin 2014, à la fin du 2^e cycle, la proportion d'élèves qui ont la compétence assurée à l'épreuve est inférieure à celle du sommaire. En juin 2018, on observe un écart négatif de 33 % entre le sommaire (96 %) et l'épreuve (63 %).

Depuis juin 2014, à la fin du 3^e cycle, la proportion d'élèves qui ont la compétence assurée à l'épreuve et au sommaire avoisine celle de la CSDA. En juin 2018, cette proportion est de 79 % à l'épreuve et de 73 % au sommaire.

Mathématique – Compétence raisonner

Depuis les cinq dernières années, à la fin du 1^{er} et du 2^e cycle, la proportion d'élèves qui ont la compétence assurée à l'épreuve avoisine celle de la CSDA, mais demeure sous la proportion souhaitée de 75 %. En juin 2018, cette proportion est de 70 % au 1^{er} cycle et de 79 % au 2^e cycle.

Depuis juin 2014, à la fin du 3^e cycle, la proportion d'élèves qui ont la compétence assurée à l'épreuve et au sommaire avoisine celle de la CSDA, mais demeure sous la proportion souhaitée de 75 %. En juin 2018, cette proportion est de 47 % à l'épreuve et de 61 % au sommaire.

SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE : CLASSES TSA

En ce qui concerne notre clientèle de l'adaptation scolaire, elle regroupe des élèves ayant un diagnostic de trouble du spectre de l'autisme qui sont partagés en 3 regroupements distincts, soit TSA-préscolaire, TSA-spécifiques et DIMS-TSA. La majorité des classes sont situées dans une zone sécurisée à l'intérieur de laquelle se retrouvent différentes zones d'apaisement et d'intervention.

Chaque classe peut compter sur la présence d'une équipe composée d'une enseignante d'adaptation scolaire et d'une technicienne en éducation spécialisée. Ces équipes sont supportées par une équipe multidisciplinaire (psychologue, T.E.S. pivot, psychoéducation, ergothérapie, orthophonie, technicienne en stimulation du langage) qui veille à la mise en place d'interventions spécifiques auprès des élèves.

Malgré l'engagement et l'expertise des intervenants, l'équipe constate qu'un des enjeux majeurs est en lien avec la transmission de l'information et ce, tant au niveau des acquis que des caractéristiques propres à chacun des élèves. Ce défi est présent dans les activités quotidiennes ainsi que lorsqu'il y a un changement au niveau des intervenants.

De plus, comme pour tous les élèves, on doit développer chez les élèves TSA la compétence à lire ou à exploiter l'information afin d'augmenter leur participation aux activités quotidiennes. Pour l'instant, nous disposons de peu de données pour établir un portrait statistique clair lié à cette clientèle. Un des défis pour le milieu sera de développer des outils permettant de mieux situer les élèves pour ainsi mieux les faire progresser.

L'environnement externe

Les parents participent activement à la vie de l'école permettant ainsi une meilleure qualité de vie scolaire aux enfants tout en fortifiant le lien avec le milieu. Ainsi, plusieurs s'impliquent bénévolement tant au niveau de la classe de leur enfant qu'au niveau de la vie de l'école dans différentes activités quotidiennes et ponctuelles, dont la bibliothèque, l'accompagnement des petits pour différentes activités de classe, le cross-country, le carnaval, la kermesse, les sorties, les fêtes, etc.

Consciente de la place qu'elle occupe afin de développer les citoyens de demain, l'école de la Paix est un partenaire de son milieu. Les élèves sont ainsi conviés à participer à des événements à portée sociale tel que Sautons en cœur, Fin à la faim, Opération Enfant Soleil. De plus, depuis l'année scolaire 2017-2018, certains élèves ont l'occasion de faire partie de l'équipe de basket-ball de l'école, les Loups.

Afin d'offrir à chaque enfant et chaque famille un service de qualité, l'école fait régulièrement appel aux différents services et organismes communautaires comme Le Service Bénévole Compté l'Assomption, l'Arbre de joie et Safima qui soutiennent des familles pouvant avoir des besoins financiers plus précaires. Pour la clientèle d'adaptation scolaire, le CISSS de Lanaudière est notre partenaire.

Les élèves et le personnel bénéficient d'un très bel environnement extérieur, l'école étant munie d'une grande cour adjacente à un parc de la ville. Des modules de jeux et un espace adaptés aux besoins de la clientèle TSA sont également aménagés dans notre parc-école. Grâce au partenariat avec la ville de Repentigny, nos élèves ont ainsi accès à un parc, une pente pour la glissade, une patinoire, un terrain de balle et même une piscine extérieure. En contrepartie, la ville et plusieurs organismes bénéficient de nos infrastructures dont le camp de jour Richelieu qui accueille les enfants TSA et le camp Tout en jeu (ville).

Vivre au quotidien dans un milieu de vie aussi riche et varié que celui de l'école de la Paix favorise le développement des citoyens de demain en prônant des valeurs sociales fortes et un engagement dans la réussite scolaire de chacun.

Forces

- ▶ Engagement du personnel face aux pratiques probantes
- ▶ Volonté des enseignants d'harmoniser leurs pratiques pédagogiques et évaluatives
- ▶ Adhésion des membres du personnel pour mettre en place un système pour la gestion des comportements
- ▶ Ouverture à la différence
- ▶ Projet d'anglais
- ▶ Implication et collaboration entre les différents acteurs de la vie de l'école et les différents partenaires externes
- ▶ Proportion d'élèves qui sortent du primaire à l'âge attendu (12 ans et moins)
- ▶ Taux de réussite aux sommaires et aux épreuves en mathématique et en français
- ▶ Taux de réussite de la compétence assurée à l'épreuve et au sommaire pour la compétence ÉCRIRE en 4^e année
- ▶ Taux de réussite au sommaire à la compétence LIRE aux trois cycles
- ▶ Implication et participation des parents

Zones de vulnérabilité

- ▶ Harmonisation des pratiques d'intervention entre le personnel du SDG et l'école
- ▶ Écart de réussite à la compétence assurée entre l'épreuve et le sommaire à la compétence ÉCRIRE au 1^{er} cycle
- ▶ Écart de réussite à la compétence assurée entre l'épreuve et le sommaire à la compétence RÉSOUDRE au 2^e cycle
- ▶ Taux de réussite à la compétence assurée au sommaire à la compétence RAISONNER au 3^e cycle
- ▶ Difficulté à lire ou à exploiter l'information chez les élèves TSA
- ▶ Précision des outils de cueillette d'information en classe TSA
- ▶ Transmission des informations entre les intervenants liés aux élèves TSA
- ▶ Stabilité du personnel
- ▶ Fréquence des conflits et des interactions négatives

Nos Valeurs

Le respect, la collaboration et la sécurité de tous sont les moteurs de nos actions.

Notre Vision

L'école de la Paix mise sur l'engagement de tous les acteurs de sa communauté éducative par la mise en oeuvre des pratiques probantes et harmonisées, le tout dans un milieu sain et bienveillant, afin de permettre la meilleure réussite possible de chacun des élèves.

Nos Objectifs



Enjeux

La réussite des élèves à la compétence assurée.



Orientation

Accroître les compétences en littératie et en numératie des élèves.

Objectif #1

1.1 Augmenter progressivement le taux de réussite à la compétence assurée au sommaire à la compétence RAISONNER au 3^e cycle pour passer de 61% à un intervalle de 64 % à 68 % d'ici 2022.

1.2 Augmenter progressivement le taux de réussite à la compétence assurée au sommaire à la compétence ÉCRIRE au 3^e cycle pour passer de 68% à un intervalle de 72 % à 76 % d'ici 2022.



Enjeux

La réussite des élèves TSA.



Orientation

Accroître la compétence en littératie.

Objectif #2

2.1 Accroître la compétence EXPLOITER L'INFORMATION au quotidien pour tous les élèves TSA d'ici 2022.



Enjeux

La transmission des informations entre les intervenants liés aux élèves TSA.



Orientation

Assurer une compréhension clinique concertée de l'élève et le suivi direct des interventions prioritaires.

Objectif #3

3.1 Optimiser les mécanismes ainsi que les outils de communication et de monitoring partagés par l'ensemble des intervenants impliqués d'ici 2022.



Enjeux

Le bien-être physique et psychologique des élèves.



Orientation

Assurer à ses élèves un milieu de vie sain, sécuritaire et bienveillant.

Objectif #4

4.1 Diminuer progressivement le pourcentage d'élèves nécessitant des interventions intensives selon la Pyramide SCP de 11,5 % à un intervalle de 10 % à 8 % d'ici 2022.



Enjeux

L'écart de réussite entre le sommaire et l'épreuve.



Orientation

Réaffirmer que l'évaluation est au service de l'apprentissage des élèves.

Objectif #5

5.1 Réduire progressivement l'écart de réussite à la compétence assurée entre les résultats obtenus au sommaire et à l'épreuve à la compétence ÉCRIRE au 1^{er} cycle de 30 % à un intervalle de 20 % à 15 % d'ici 2022.

5.2 Réduire progressivement l'écart de réussite à la compétence assurée entre les résultats obtenus au sommaire et à l'épreuve à la compétence RÉSOUDRE au 2^e cycle de 33 % à un intervalle de 20 % à 15 % d'ici 2022.